



Le projet Alimentaire du Golfe de Saint Tropez

Conseil communautaire

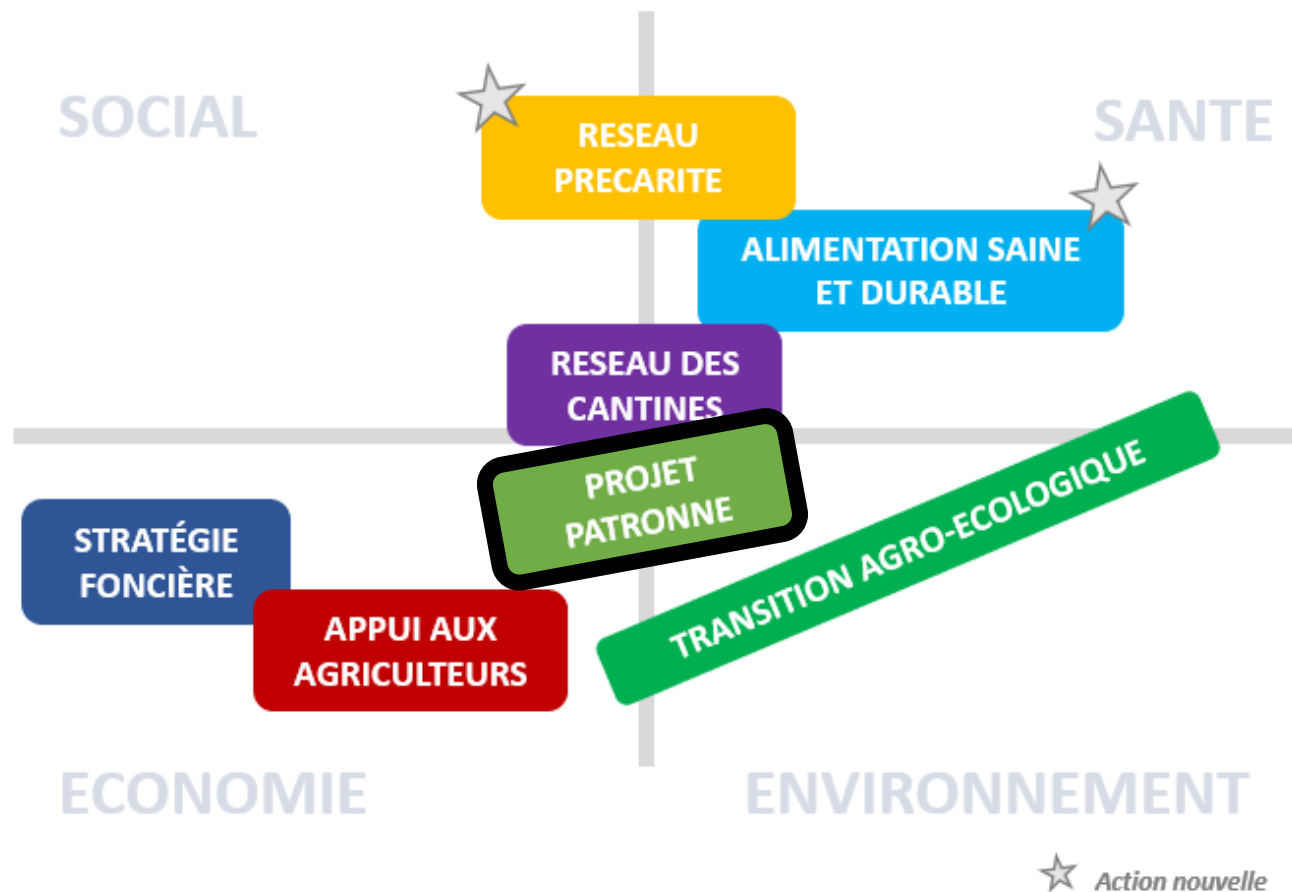
31 Janvier 2024



Le Projet Alimentaire Territorial (PAT) du Golfe de Saint Tropez – délibération n° 18 « adopter le nouveau plan d'action »

Le **Projet Alimentaire** Territorial (PAT) du Golfe

- Une démarche volontaire de la CCGST
- Un projet né en 2018, labellisé par l'Etat en 2021 (labellisation en cours de renouvellement)
- Une démarche de co construction qui associe les associations
- Des exigences des services de l'état de l'ADEME, de la Région, ...





Le Projet Alimentaire Territorial (PAT) du Golfe de Saint Tropez – délibération n° 18 « adopter le nouveau plan d'action »

Actions	Sous actions	les 4 Axes du PAT			
		Environnement	Santé	Social	Economie
Stratégie foncière intercommunale (en appui des stratégies communales et en déclinaison des compétences de la communauté de communes)	Animation du réseau des référents fonciers à l'échelle intercommunale autour notamment de la convention d'intervention foncière (CIF)	2	2	1	3
	Mise en œuvre du Plan de reconquête agricole autour de 5 espaces à enjeu (et objectif d'une Convention d'Aménagement Rural)				
	Appui à la mobilisation d'outils opérationnels par les communes (mise en valeur des terres incultes, lutte contre l'inculture, appel à candidature...)				
	Interventions foncières intercommunales / risques : pour assoir et faciliter la prévention des risques				
	Interventions foncières intercommunales / alimentation : pour diversifier l'agriculture et relocaliser la production alimentaire				
Appui aux agriculteurs locaux	Accompagnement à l'installation et à la transmission des exploitations	2	1	1	3
	Animation d'un réseau des producteurs alimentaires du Golfe en vue de faciliter les coopérations et l'émergence de projets collectifs				
	Mise en œuvre du POPI				
	Accompagnement à l'évolution qualitative des pratiques (certification) et à la diversification (groupes d'échange en viticulture)				
	Solutions transformation/commercialisation pour les agriculteurs locaux (légumeries, emballage des œufs, abattage...)				
Projet intercommunal de la Patronne	Volet travaux	3	3	3	3
	Volet installation des agriculteurs				
	Volet approvisionnement des cantines scolaires				
	Volet fonctionnement : espace test, coordination des activités, suivi impact biodiversité				
	Volet démonstration d'un modèle agricole local et agroécologique				
	Volet éducation agriculture locale et alimentation durable				
Transition du système agro-alimentaire local	Développement de pratiques agroécologiques, visant une réduction des besoins hydriques de l'agriculture locale : variétés, itinéraires techniques...	3	1	1	2
	Déploiement des capacités d'irrigation et optimisation de la ressource en eau : schéma d'eau brute, REUT, retenues collinaires...				
	Une agriculture résiliente et outil de prévention des risques - inondation / érosion ruissellement / incendie de forêt				
	Accompagnement technique pour la mise en œuvre de projets communaux : travaux de reconquêtes de friches, régie maraichères, installation sur du foncier municipal...				
	Articulation et complémentarité avec le PLPMDA et la stratégie biodéchets de la communauté de communes (dont réduction du gaspillage alimentaire des ménages et de la Rhd)				
Le réseau des cantines	Animation du réseau des cantines autour d'échanges de bonnes pratiques, de formations mutualisées...	1	2	3	1
	Accompagnement opérationnel de démarches individuelles et/ou collectives en lien avec les objectifs de la loi EGALIM (structuration de commandes en local, commandes groupées, connexion avec des producteurs locaux, gaspillage alimentaire...)				
Animation du réseau des acteurs de la lutte contre la précarité alimentaire	Diagnostic de la précarité alimentaire sur le territoire - identification des besoins des bénéficiaires et des capacités du territoire à donner	1	2	3	1
	Animation d'un réseau d'acteurs et de démarches collectives				
	Volet Education alimentaire : alimentation saine et durable				
	Volet Approvisionnements locaux de qualité (ramasses, dons, achat)				
Promotion d'une alimentation saine	Promouvoir une alimentation saine, en partenariat avec le CODES, les professionnels de la santé (CPTS), les communes, la maison sport santé, et le projet de la Patronne	1	3	2	1
	Diagnostic des initiatives locales promouvant une alimentation saine				
	Mettre en avant les traditions locales et les produits locaux / actions communes à développer avec les acteurs du patrimoine : Art et tradition populaire / Conservatoire du freinet, ...				
Pilotage du PAT	Pilotage politique - les instances de la Communauté de Communes / Pilotage technique de la Communauté de Communes, partenariat avec l'AUDAT, la Chambre d'agriculture et AgriBiovar.				



Le projet « La patronne »

Conseil communautaire

31 Janvier 2024



1 projet agricole et pastoral intercommunal





3 objectifs Principaux

L'EXPLOITATION AGRICOLE

1



Approvisionner les cantines scolaires du Golfe en produits bio et locaux

- Légumes
- Œufs
- Fromages de chèvre

4 exploitations agricoles avec outils de transformation

Réseau des cantines



2



Permettre à des jeunes de tester leur activité agricole (légumes et œufs)

1 espace test

3



1 espace pédagogique

Expérimenter, acculturer,
Partager un patrimoine
culinaire

3 objectifs Transversaux



- atténuer les difficultés techniques et réglementaires inhérentes aux installations agricoles dans le Golfe
- développer des pratiques durables (bâtiments climatiques, pratiques agroécologiques, circuits courts...)
- accompagner le déploiement de ce type de projets sur le territoire



Principaux éléments opérationnels

L'EXPLOITATION AGRICOLE

2,75 ha de maraichage

250 poules pondeuses

50-60 chèvres laitières



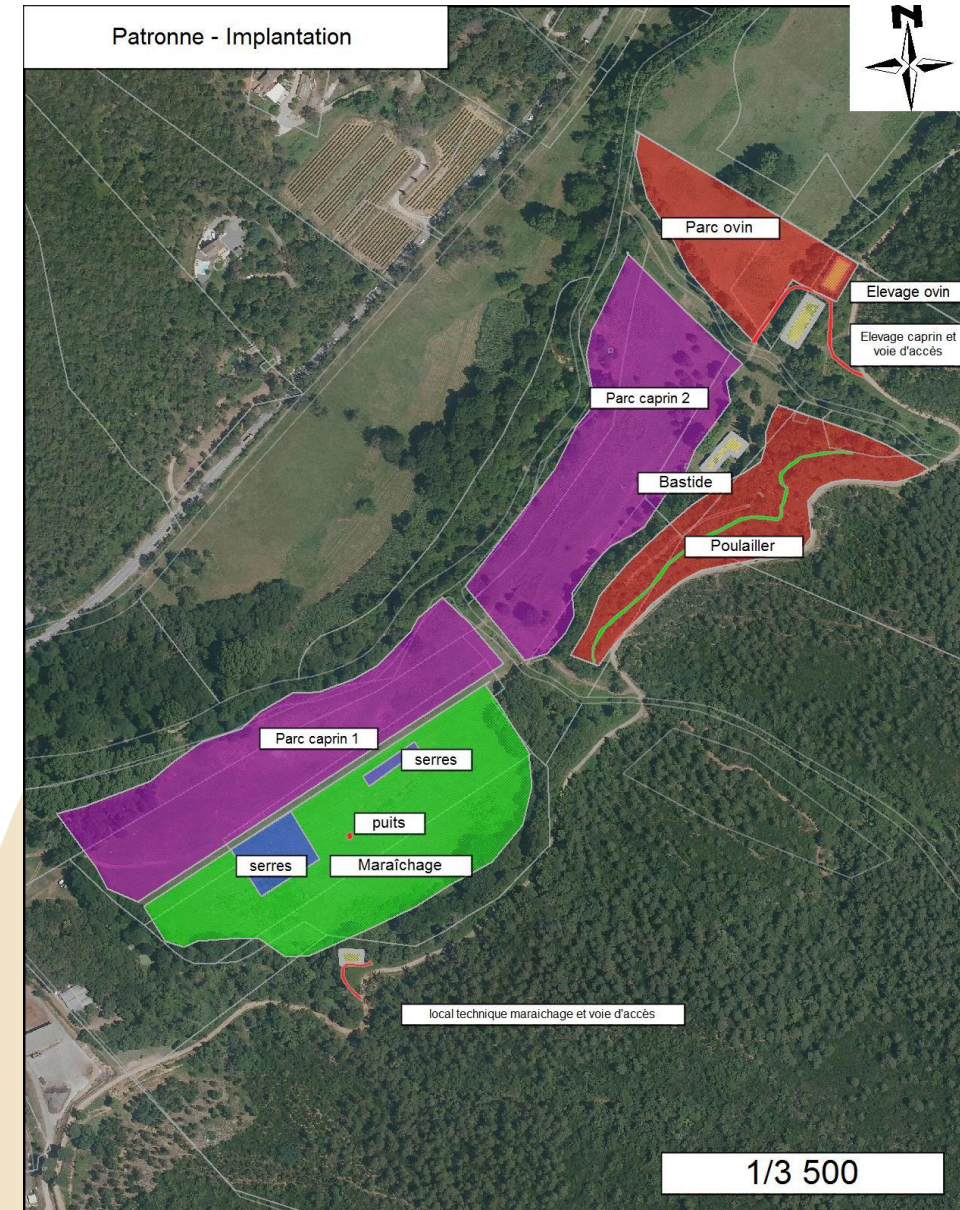
500 à 1 000 brebis
allaitantes

L'ESPACE PÉDAGOGIQUE

- *La production agricole*
- *Les légumes*
- *La production du fromage*
- *L'identité agricole du territoire*
- *Le Goût*
- *La nutrition*
- *Respectueuse de l'environnement*

CONCRETEMENT

**PERMIS DE CONSTRUIRE DÉPOSÉ
TRAVAUX ET APPELS À CANDIDATURE À LANCER EN 2024
LES INSTALLATIONS EN 2026**





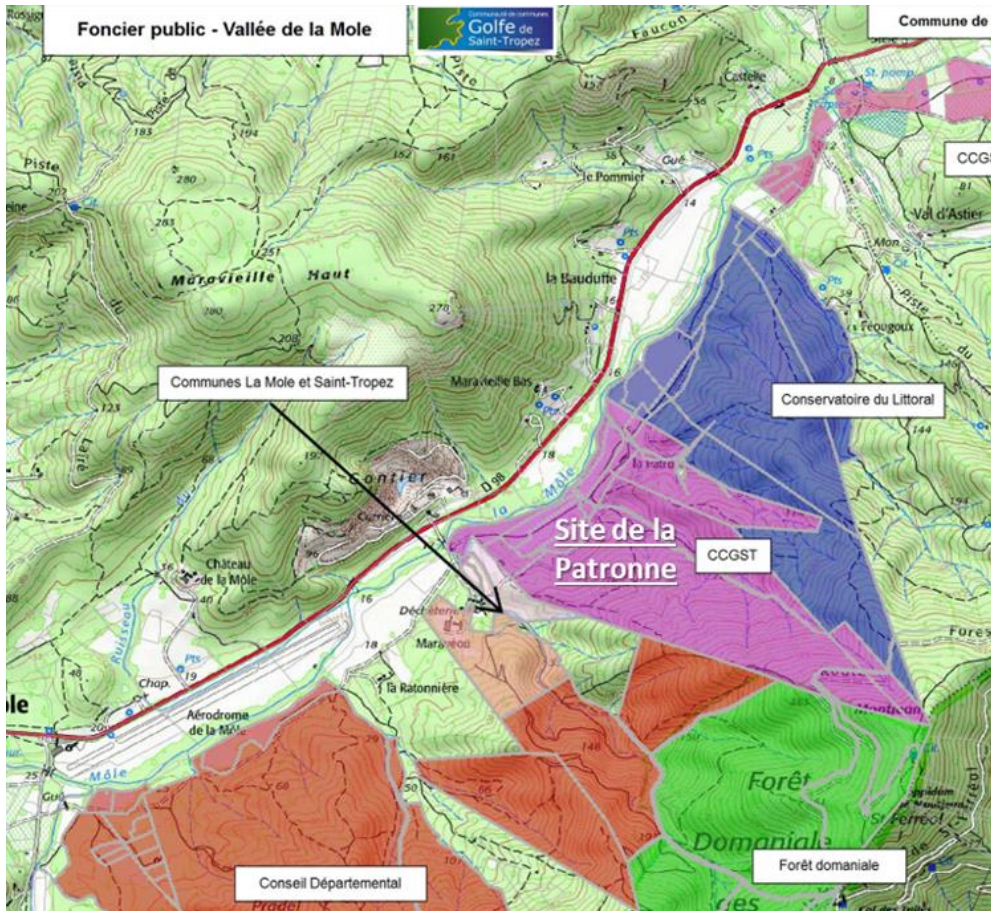
Le site





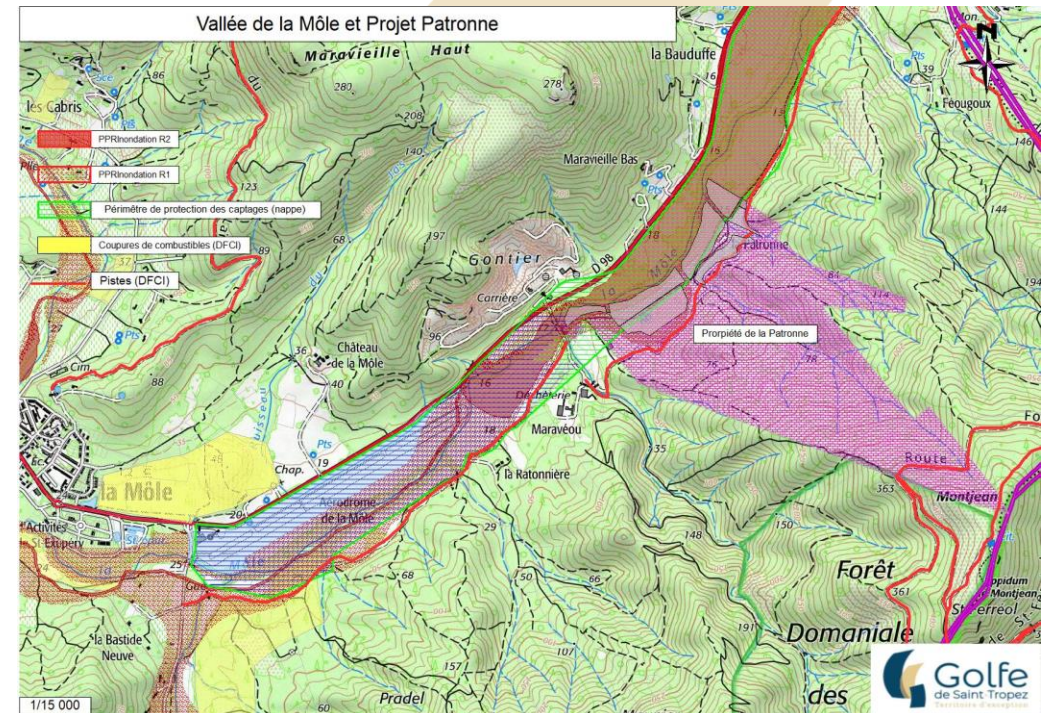
La vallée de la Môle, une vallée à enjeux, majoritairement publique

Une vallée qui appartient majoritairement à des acteurs publics



Un site à enjeux...

- Inondation
- Réserve en eau potable
- Maintien de l'agriculture pastorale
- Prévention contre l'incendie de forêt.





La propriété de la Patronne

Propriété agricole et forestière de 92 ha

Acquisition par la CCGST en 2019, avec l'aide de la SAFER et le soutien financier de la Région, et du Département

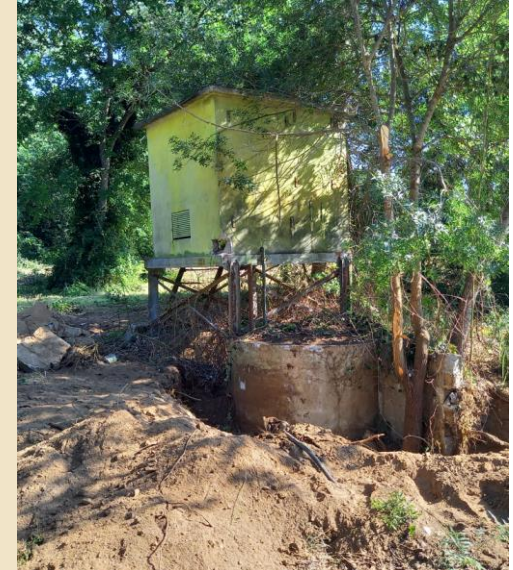
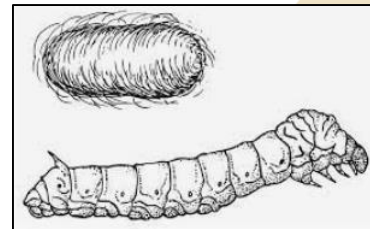


L'histoire du site

Premières traces de construction : 1702

Activités passées

- Sériciculture (élevage de vers à soie) ;
- Pisciculture (années 70)
- Diverses activités agricoles : lapins, poules, ovins





Les études préalables et le calendrier





Les expertises mobilisées

Un soutien financier de la Région et du FEADER

Principales études

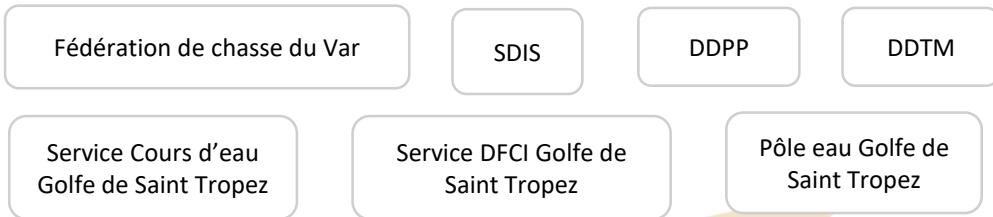
- 2019 : potentiel de mise en culture
- 2021 : forme juridique et modèle économique
- 2022 : approche paysagère
- 2023 :
 - Implantation des activités et des bâtiments
 - Implantation des réseaux existants
 - Diagnostics écologiques
 - Assainissement non collectif
 - Autorisation de défrichage
 - Géotechnique pour la définition des fondations
 - Géothermie
 - Maîtrise d'œuvre (groupement architecte et BE - tous les projets de constructions et permis de construire)
 - Diagnostic (DIA) juin 23
 - 2 permis de construire (nov 23)
 - Avant-projet (AVP – rendu fin janvier)
 - PRO – ACT - VISA – DET – AOR – OPC / Contrôle technique et CSPS



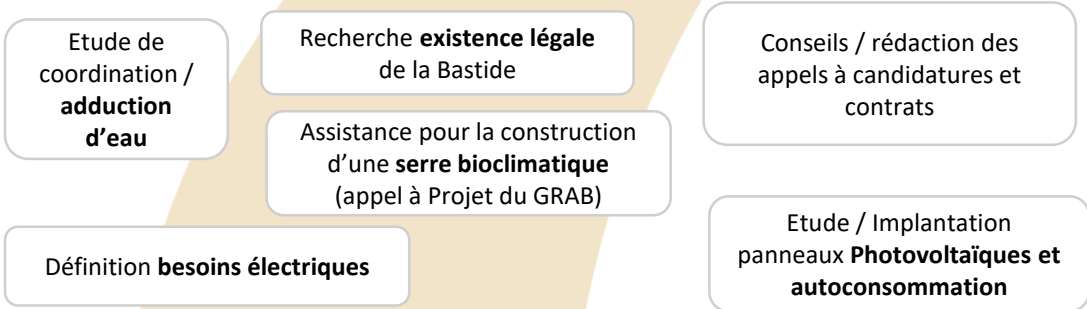
• AGRIBIOVAR •
Les Agriculteurs BIO du Var
Les Agriculteurs BIO du Var
• AGRIBIOVAR •



Avis techniques et réglementaires



Travaux d'études en cours...



3 conseils techniques





L'intégration des enjeux écologiques

- Diagnostic écologique terminé en juin 2023
 - Préservation des corridors écologiques
 - biodiversité sur le site
 - circulation entre la ripisylve et le versant des massifs
 - Quelques exemples :
 - Rouleau spécifique / fougère aigle
 - Périodes d'entretien des lisières et clôtures / tortues
 - Position et nature clôtures / amphibiens
 - Cavités dans les murs / chauve-souris.
- + suivi des travaux, évolution pratiques agricoles et évaluation régulière





Le calendrier prévisionnel



- Avant-Projet (janvier 2024)
- Instruction des PC
- Lancement des **marchés** de Travaux (bastide, travaux agricoles)
- Lancement des **appels à candidature**

- **Travaux**
- Lancement consultation **équipements**
- Examen des candidatures et **attributions**

- Livraison premier semestre
- **Démarrage d'activités** animales puis végétales (fin 2026)








Les contours du projet





Les équipements inhérents à chaque activité

	MARAICHAGE	POULES PONDEUSES (250 poules pondeuses)	ELEVAGE CAPRINS (50-60 chèvres)	ELEVAGE OVINS ALLAITANTS (500 - 1 000 ovins)	ACTIVITES PEDAGOGIQUES	AUTRES
	2,75 ha	1,3 ha	5,5 ha de pré 80 ha de parcours	1,3 ha de pré Autres prés (vallée de la Môle)		
AMENAGEMENTS AGRICILES	5 serres maraichères (595 m ² chacune) 1 serre pépinière bioclimatique (200 m ²) 1 hangar agricole (150m ²) Clôtures	2 poulaillers mobiles (25 m ² chacun) Clôtures	1 Bâtiment d'élevage (300 m ²) : chèvrerie, salle de traite, stockage, foin et materiel Clôtures	1 bergerie (500 m ² : serre tunnel existante) Clôtures mobiles		Accès, cheminements empierrés Corridors écologiques Puits et réseau d'irrigation
BASTIDE	1 légumerie (107 m ²), frigos 1 logement 1 logement testeur <i>Surfaces des trois logements : 83 - 72 - 74 m²</i>	1 centre de stockage et d'emballage (34 m ²)	1 fromagerie (56 m ²) 1 logement		1 salle d'accueil pédagogique (47 m ²)	Stocks communs (27 m ²)
						



Implantation des différentes activités

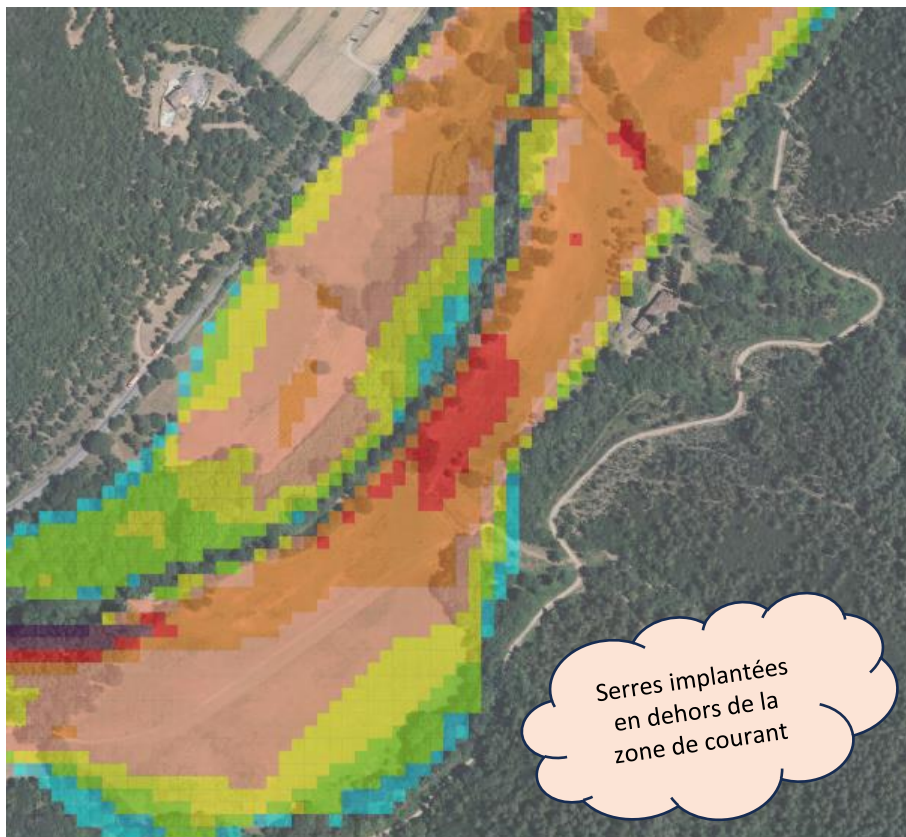


Extrait de carte
Etude hydraulique
INGEROP 2019

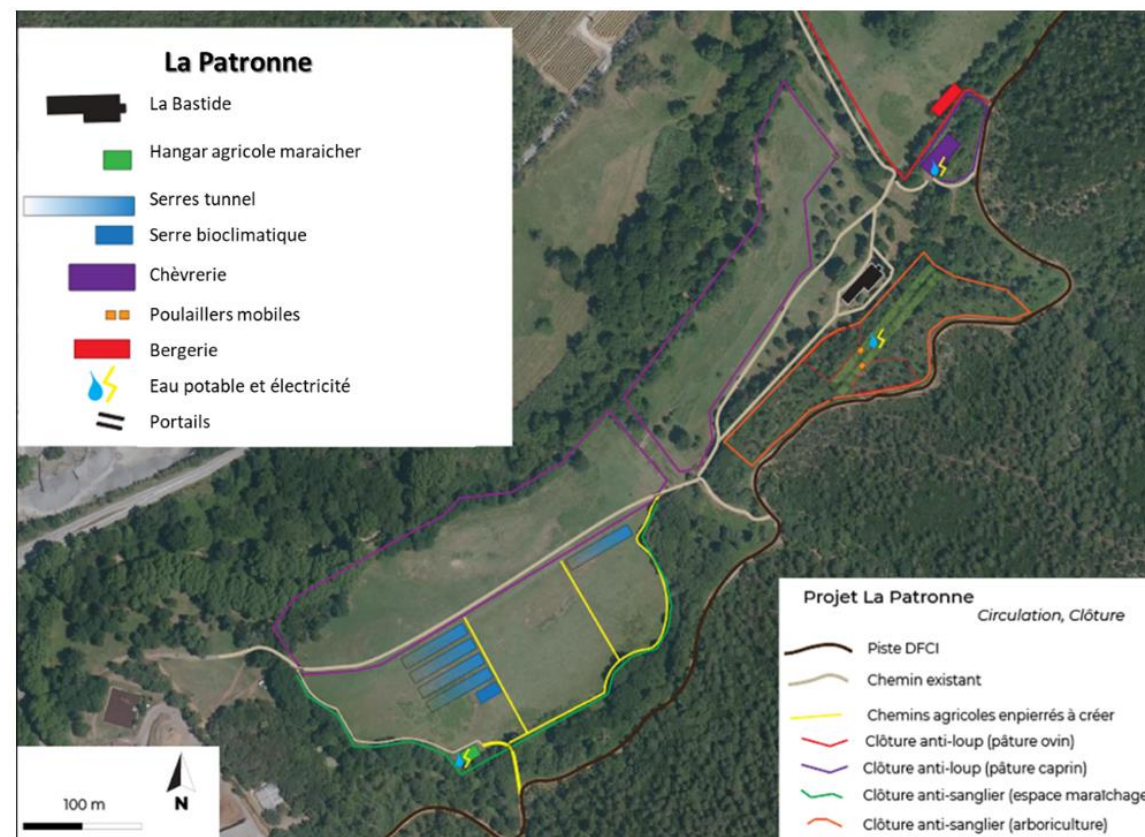
Fond :
photosatellite 2017

Vitesse d'eau
en crue centennale

- 0,00 - 0,20 m/s
- 0,20 - 0,30 m/s
- 0,30 - 0,50 m/s
- 0,50 - 0,75 m/s
- 0,75 - 1,00 m/s
- 1,00 - 1,50 m/s
- 1,50 - 2,00 m/s
- 2,00 - 2,50 m/s
- > 2,50 m/s



Serres implantées
en dehors de la
zone de courant





Les modes de mise à disposition aux professionnels (délibération n° 19 « mode de gestion des exploitations agricoles sur la Patronne »)

MARAICHAGE	POULES PONDEUSES (250 poules pondeuses)	ELEVAGE CAPRINS (50-60 chèvres)	ELEVAGE OVINS ALLAITANTS (500 - 1 000 ovins)	ACTIVITES PEDAGOGIQUES
------------	--	------------------------------------	---	---------------------------

2,75 ha

1,3 ha



DSP et location



Bail rural à métayage et à clause env.



Prêt à usage



Contrat d'objectif

Délégation de service public pour la production et la fourniture de denrées aux cantines (1 exploitation agricole)

Location (aux associations qui accompagnent les testeurs) pour l'espace test

Bail rural à métayage (paiement sous la forme d'un portage des récoltes)

À clause env



Prêt à usage

- CCGST ne dispose pas de l'intégralité de l'outil
- agneaux non destinés aux cantines

Contrat d'objectif

- À un organisme (avec possibilité d'autogestion)



Les modes de commercialisation – Priorité aux cantines (une part à destination du privé)





Les travaux





Travaux passés et à venir

Réalisés :

- **Elagage** des grands peupliers
- **Démolition** (voire désamiantage) d'anciennes structures : poulaillers, transformateurs, bassins, dalles, réseaux électriques et hydrauliques dégradés...).



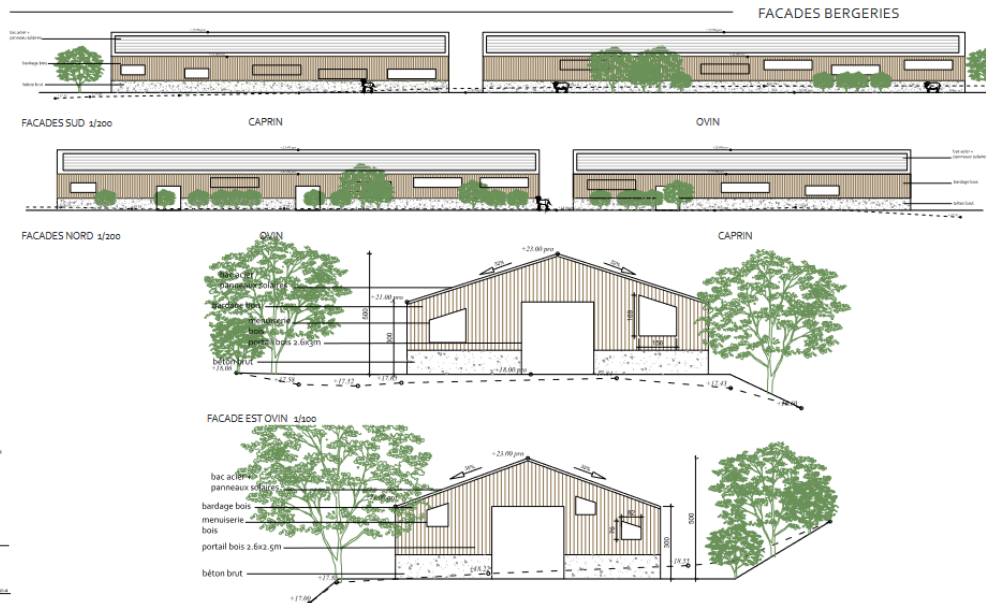
A venir...

- **Constructions « en dur »**
 - bergerie Caprin,
 - bergerie Ovin,
 - local technique maraîchage
- **Constructions plus sommaires**
 - Serres
 - poulaillers
- **Rénovation de la bastide**
- **Création et distribution des réseaux** : eau potable, eau brute (+ irrigation), assainissement, électricité et communication.
- **Travaux agricoles :**
 - Travaux de préparation de sols
 - Lutte contre les invasifs : fougères/mimosas/Ailanthé
 - Rénovation de la châtaigneraie
 - Travaux sylvicoles
 - Clôtures
- **Acquisition des équipements divers** (installation de traite, matériel agricole...)



Zoom sur les permis de construire

La bergerie



La bastide (rénovation)



Les serres de maraichage



Poulailler sur mesure en bois d'essence locale

Les poulaillers mobiles

Zone de chênes
Terrassement existant
pas de plantation d'arbres prévue
aucune suppression d'arbres



31 Janvier 2024

Présentation projet Patronne – Conseil Communautaire



La fromagerie

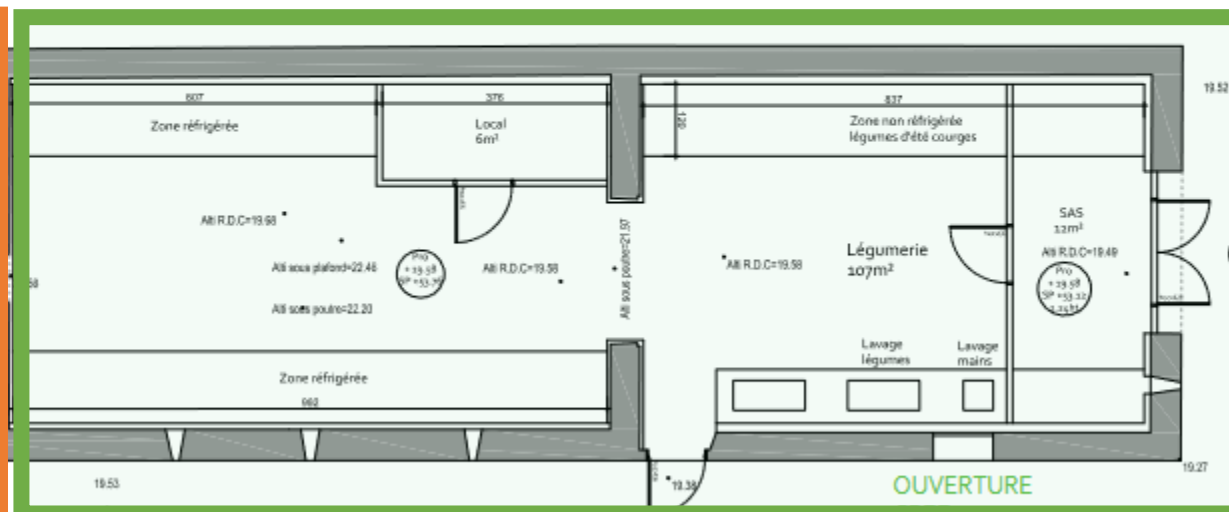
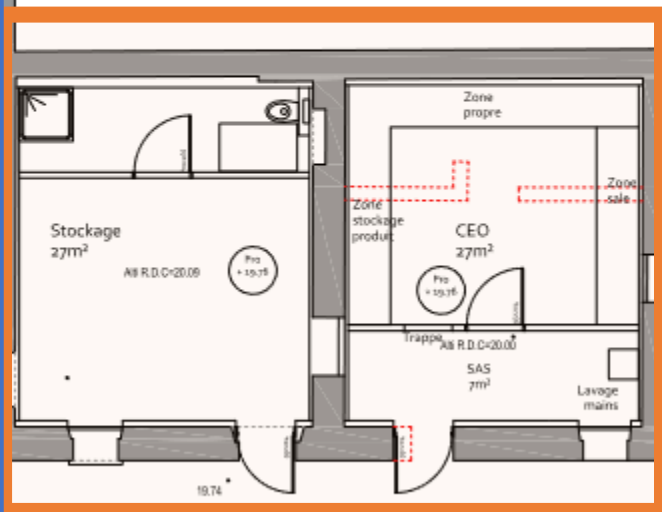
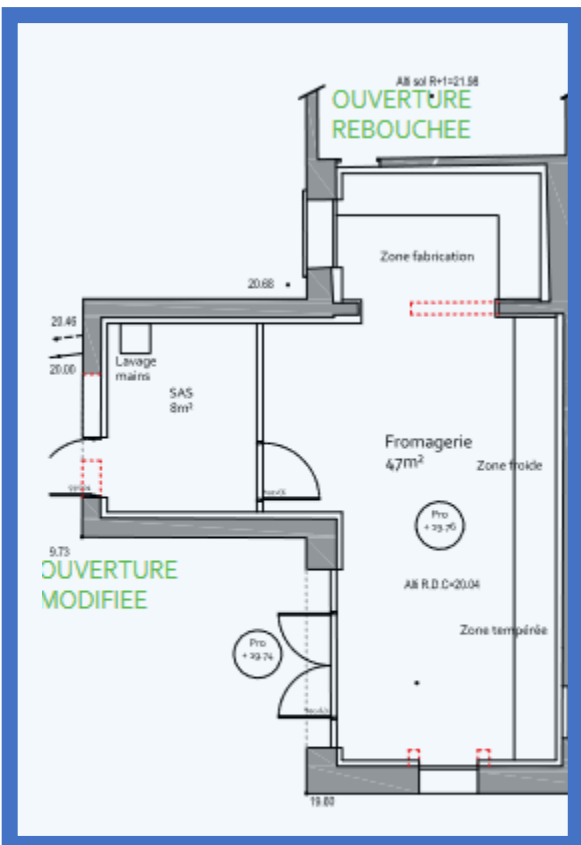


L'emballage des œufs



CEO A CORRENS

La légumerie

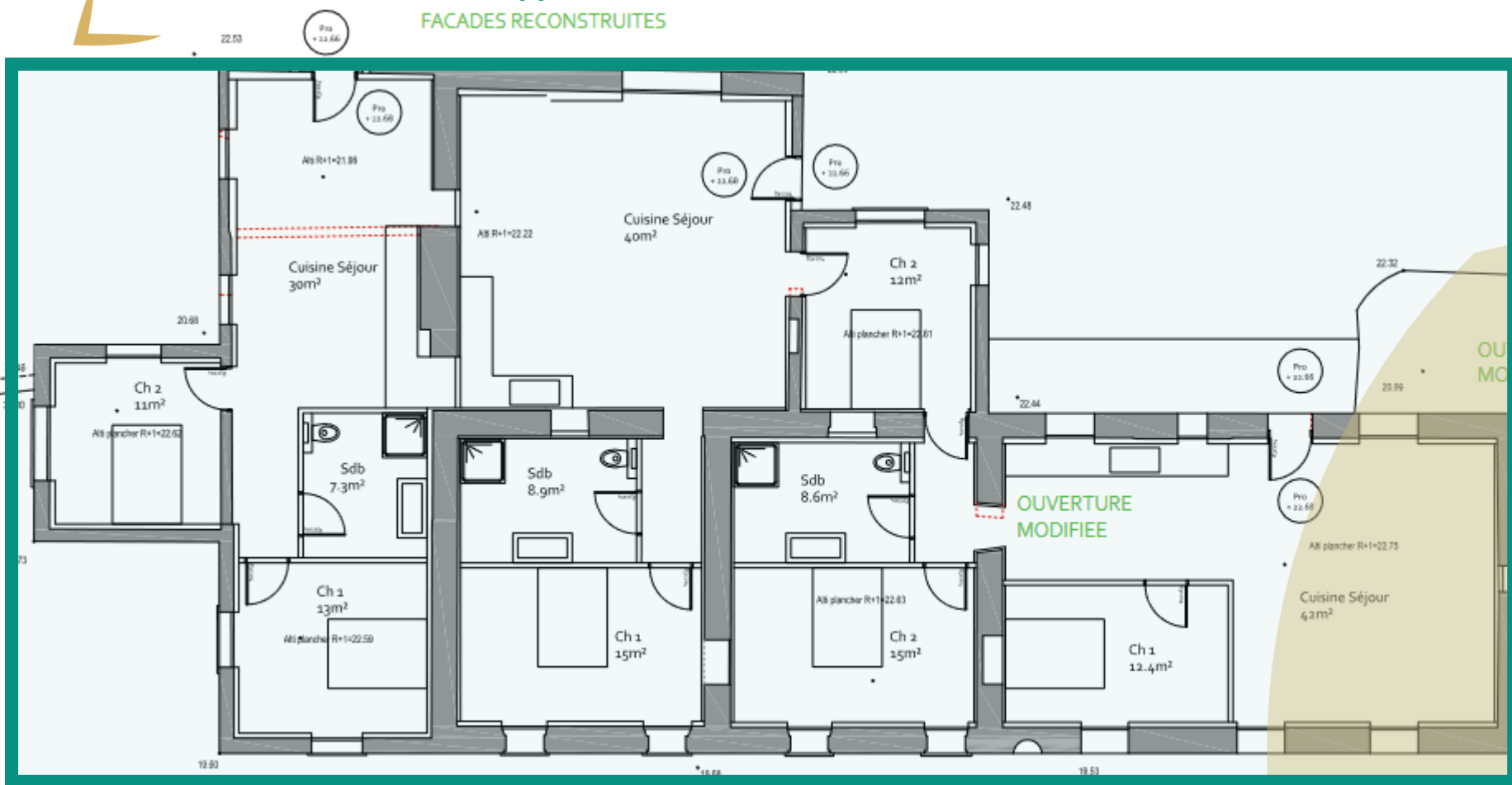


OUVERTURE MODIFIEE

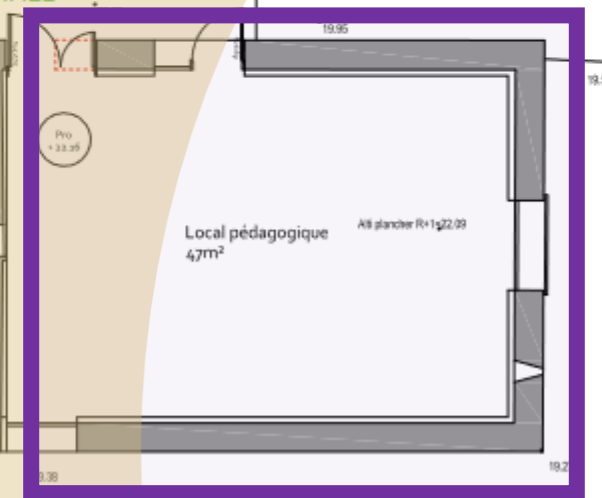
OUVERTURE MODIFIEE



3 appartements FACADES RECONSTRUITES



Espace pédagogique





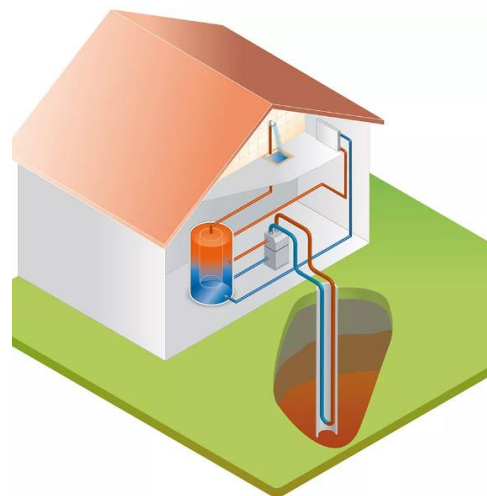
Des choix vertueux

Une sobriété énergétique

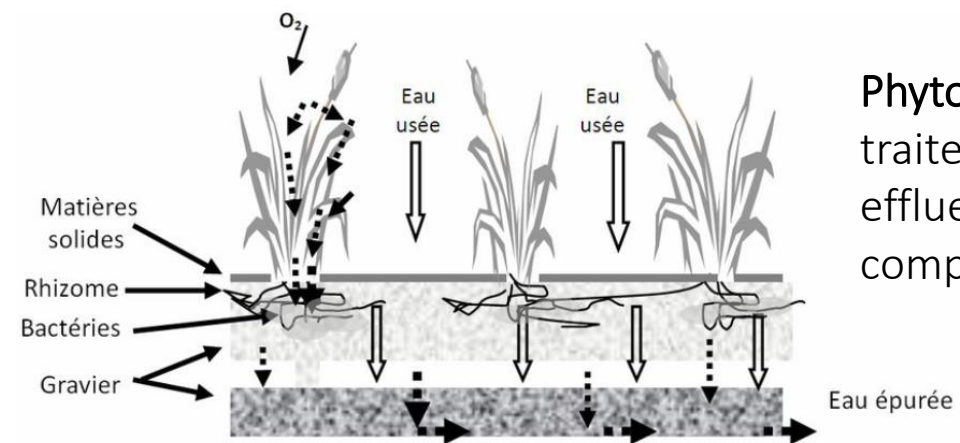
Une valorisation de la matière organique en boucle



La géothermie :
chauffage et
refroidissement



Photovoltaïque : sur les
toits des bergeries, avec
autoconsommation sur
l'ensemble du projet (500
m² de panneau)



Phyto-épuration :
traitement des
effluents puis
compostage



Compostage :
valorisation des
fumiers dans la
filière maraichage



Convention d'intervention foncière

Conseil communautaire

31 Janvier 2024



• Etat des lieux : ce que font déjà les communes

Les outils	Les Communes
Convention d'Intervention Foncière	Cogolin, la Mole, Gassin, Ramatuelle, le Plan de la Tour, Sainte-Maxime, Grimaud
Convention d'Aménagement Rural	Grimaud (dans le cadre de l'AFAP)
Stock	Grimaud (dans le cadre de l'AFAP – 50 ha)
Reconquête des friches	Ramatuelle, Cogolin, Grimaud, CCGST (une centaine d'hectares)
Ferme relais	Ramatuelle, CCGST Patronne
Biens Vacants et Sans Maîtres	La Garde Freinet (pas de recherche systématique) (une installation d'éleveur)
Périmètres de préemption	Ramatuelle, Saint Tropez, Croix Valmer (au bénéfice du Conservatoire – entraîne une collaboration pour la remise en culture)
Aménagement foncier Agricole et Forestier	Grimaud (procédure abandonnée – des rétrocessions amiables ont eu lieu)
Zone Agricole Protégée	Cogolin (procédure abandonnée), Plan de la Tour (procédure abandonnée), la Mole (procédure qui stagne), Grimaud (relance du processus).

Presque tous les EPCI du Var possèdent une CIF



Les grands principes :

- Une CIF pour connaitre la mise en vente des terrains agricoles et naturels à enjeu
- Un volume de 500 Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) annuellement à l'échelle de la CC.
- Les communes restent prioritaires (elles disposent d'outils pour intervenir)
 - Les communes qui n'ont pas de CIF actuellement bénéficieront de la convention
- La Communauté de Communes peut intervenir en appui pour chacun de ses compétences
- Un coût annuel de 6 580 € HT (un seul paiement – par la Communauté de communes)



Un complément pour chacun de ses services de l'EPCI – Exemples :

Cours d'eau

- Implanter des travaux de prévention (digues...)
- Gérer protéger les zones humides
- Compenser des travaux de protection
- ...



Service DFCI

- Assurer la continuité et l'entretien des ouvrages de prévention
- Compenser des travaux de protection
- ...



Pôle eau



- Intervenir en périmètre de protection des captages
- Disposer de fonciers pour implanter des infrastructures
- ...

Agriculture

- Préserver les espaces agricoles et favoriser leur mise en valeur
- Installer de jeunes agriculteurs et diversifier l'agriculture
- Eviter les installations illicites
- ...





Une procédure simple

